



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service départemental-métropolitain
d'incendie et de secours**

48

Direction de la prévention et de l'organisation des secours
Groupement prévention des risques
Sous-commission départementale des ERP-IGH

Lyon, le 26/10/2023

PROCES-VERBAL

destiné à
M. le Maire de GIVORS
Hôtel de Ville
Place Camille Vallin - BP 38
69701 GIVORS

<u>ETABLISSEMENT</u>	<u>DOSSIER</u>
ERP N° : E09100023-002	N° Rapport : 2023-006219
Établissement : C.C. 2 Vallées - Boutique n° 2 "Flunch"	Autorisation de Travaux AT 091/23/00030 Restructuration des cellules n° 2-3 (ex Flunch)
Type : M - N Catégorie : 1	Préventionniste : Capitaine ROBERT Raphaël
Commune : GIVORS	Demandeur : M. le Maire de GIVORS Hôtel de Ville Place Camille Vallin - BP 38 69701 GIVORS
Adresse : 5 Rue de la Paix 69700 GIVORS	
Exploitant : M. Fahad RAS LAINE	

Références

Rapport du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours n° 2023-006088.

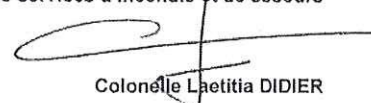
Avis de la commission

Après présentation du rapport cité ci-dessus, la commission émet un avis favorable à l'autorisation de travaux.

Les prescriptions mentionnées au rapport devront être prises en compte.

PROCES-VERBAL CERTIFIÉ CONFORME

Pour la Préfète,
La directrice départementale et métropolitaine adjointe
des services d'incendie et de secours



Colonelle Laetitia DIDIER

DOCUMENTS PRESENTES

- Registre de sécurité
- Rapport de vérification du désenfumage par la Sté ALISE du 16/08/23
- Rapport de vérification des installations électriques par la Sté SOCOTEC du 19/12/22
- Rapport de vérification de l'éclairage de sécurité par la Sté SOCOTEC du 18/12/22
- Rapport de vérification des extincteurs par la Sté APS du 14/06/23
- Rapport de vérification de l'alarme – SSI par la Sté ALISE du 16/08/22

PRESENTATION SOMMAIRE

Il s'agit d'un groupe scolaire en R + 2 – 1 (logement de fonction en R + 2) en forme de L comprenant 1 étage 6 classes et 1 local archives et au RDC 6 classes, 2 bureaux dont celui de la direction, 1 salle de pause et 1 salle d'activités

PROPOSITION D'AVIS

Le groupe de visite propose un avis favorable à la poursuite de l'exploitation

PRESCRIPTIONS ANTERIEURES REALISEES

3 – 6 – 7 – 8 – 9

PRESCRIPTIONS ANTERIEURES RENOUVELEES

- 1) Former le personnel à la manipulation des moyens de secours (MS48)
- 2) Mettre des fermes-portes sur les portes des locaux archives et rangements (CO28 § 2 et R10)
- 3) Assurer l'ouverture de la porte issue de secours de l'escalier (RDC) au moyen d'un dispositif réglementaire (CO45 § 2)
- 4) Libérer les circulations et la salle d'activité de tout stockage (CO34)
- 5) Ajouter un boîtier d'alarme au niveau de la salle d'activité (MS65)

PRESCRIPTIONS NOUVELLES

- 6) Mettre à jour le registre de sécurité (R143-44)
- 7) Lever les prescriptions du rapport de vérification des installations électriques (R143-34)
- 8) Mettre à jour les plans d'évacuation (MS47)
- 9) Mettre à jour le plan d'intervention (MS41)
- 10) Assurer la continuité électrique du téléphone d'alerte de secours (onduleur) (MS70)

OBSERVATIONS

- essais effectués : - Essai d'alarme par déclenchement d'un DM au RDC : concluant.
- Alarme audible en tout point du bâtiment
- commentaires : - Le groupe scolaire est passé sur le chauffage urbain. La chaufferie n'est donc plus fonctionnelle.
- Le chef d'établissement a changé, il s'agit de Madame Laure CLERC

Pour le directeur départemental et métropolitain
des services d'incendie et de secours,
l'instructeur,

Capitaine OUANDIKA Michaëli



2023-004218- 2/2